

APPEL À PHOTOGRAPHE ISEROIS-E

1^{er} trimestre 2020

Date limite de candidature : 17 novembre 2019

CONTEXTE

Le Département de l'Isère est investi en coopération avec le Sénégal oriental depuis près de 20 ans dans de nombreux domaines : culture, santé, éducation à la citoyenneté mondiale, etc.

Depuis 2013, l'axe culturel de cette coopération est renforcé par l'accompagnement du Département de Kédougou à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un schéma de développement culturel à l'horizon 2030.

C'est dans ce cadre que le Département de l'Isère souhaite développer une manifestation culturelle autour du Sénégal en Isère, de juin à décembre 2020, afin notamment :

D'offrir aux Isérois(es) une fenêtre sur les cultures sénégalaises et particulièrement la création contemporaine ;

De mobiliser des acteurs culturels isérois autour du Sénégal et du programme de coopération Isère/Kédougou et de

favoriser des projets de co-création artistique et culturelle ;

De sensibiliser les Isérois(es) à l'interculturalité, en particulier le jeune public.

Cette manifestation se veut grand public, pluridisciplinaire, multi-formats et idéalement coproduite et de manière autonome par des professionnels sénégalais et isérois.

OBJET DE LA RÉSIDENCE

Dans le cadre de cette manifestation, le Département de l'Isère (service du développement culturel et coopération et Musée dauphinois) organise une **résidence croisée d'un photographe isérois à Kédougou et d'un photographe sénégalais en Isère, en partenariat avec le Département de Kédougou, la Maison de l'Image et Focales en Vercors.**

Lors de sa résidence, chacun des deux photographes est invité à **produire un projet photographique** :

- Composé de 50 à 80 clichés (une sélection finale parmi les clichés produits sera faite avec les partenaires du projet).
- Cohérent, original, faisant preuve de créativité.
- Sur la thématique de la mémoire dans sa dimension large pouvant être interprétée avec un regard poétique, plasticien, documentaire, politique,
- Sur son territoire d'accueil (Isère pour le photographe sénégalais, Kédougou pour le photographe isérois).
- Impliquant le public lors des phases de conception, de réalisation et de présentation des photographies.

QUELQUES PISTES DE TRAVAIL NON EXHAUSTIVES :

- les liens entre la mémoire personnelle, privée, locale et la mémoire collective ;
- les projets de recherche et de création photographique basés sur les images d'archives ;
- la photographie vernaculaire ;
- la mémoire au fil de la vie ;
- un travail de création autour des collections du Musée dauphinois (en particulier photographique).

MODALITÉS DE LA RÉSIDENCE

1- POUR LE PHOTOGRAPHE

PÉRIODE : entre le 1er janvier et le 31 mars 2020 sur une durée de 3 semaines minimum (à préciser par les candidats).

LIEU : à Kédougou, au Sénégal.

BUDGET : prise en charge financière par le Département de l'Isère (cf. p 4). Cofinancements bienvenus.

TEMPS D'ÉCHANGE à prévoir entre les deux photographes en amont et lors de chaque résidence (en Isère et au Sénégal) pour favoriser le « croisement » des regards.

TEMPS COLLECTIFS avec des pairs organisés notamment aux Rencontres photographiques *Focales en Vercors* du 21 au 24 mai 2020.

TEMPS DE RENCONTRE (environ 5) à prévoir avec le public isérois (à Grenoble et Villard-de-Lans) et kédovin selon des modalités (forme, nombre de rencontres, dates, etc) proposées par le photographe et définies en concertation avec les partenaires du projet.

PRODUCTION d'images vidéo montrant sa résidence à Kédougou.

La **PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE** de la création revient à son auteur.

CESSION sans contrepartie financière des droits sur les œuvres exposées et sur les images vidéo produites dans le cadre de ce projet.

RÉCUPÉRATION des œuvres à la fin du projet et à ses frais.

2- POUR LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE ET SES PARTENAIRES

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE : le montant total de l'allocation artistique et de frais de vie est égal à 7 400 € maximum (en fonction notamment de l'expérience du photographe et de la qualité du projet). Il comprend l'ensemble des frais liés au projet notamment les droits d'auteur, les droits de monstration, les actions pédagogiques (à Kédougou et en Isère), les défraiements liés à la résidence et aux vernissages (déplacements internationaux et locaux au Sénégal et en Isère, y compris les frais d'hébergement, de restauration, ...).

Le budget alloué dans cette allocation aux droits d'auteur, aux actions pédagogiques et au temps dédié au projet est de 2 000 € maximum.

Le budget de production non compris dans l'allocation de 7 400 € sera à définir avec les partenaires. Il comprend :

- > Assurance des œuvres.
- > Tirage des photographies.
- > Montage de l'exposition (en particulier l'accrochage, les éclairages et la scénographie).
- > Promotion de l'exposition et de l'artiste.
- > Accueil des publics sur les sites d'exposition.
- > Transfert de l'exposition entre les lieux de diffusion.
- > Organisation de rencontres avec les photographes lauréats des Rencontres photographiques *Focales en Vercors* et du *Mois de la photo*.

APPUI LOGISTIQUE ET TECHNIQUE AU PHOTOGRAPHE À KEDOUGOU : l'équipe du Département de Kédougou ainsi qu'une chargée d'appui à la coopération Isère-Kédougou seront disponibles pour accompagner le photographe dans le montage de sa résidence (logistique, mise en relation avec des personnes ou structures ressources sénégalais dont kédovins, découverte du territoire).

CONTACTS :

> **Chloé Richard et Boubacar Cissokho**, référents de la résidence photographique au Département de Kédougou (coordonnées sur demande).

CONTACTS EN ISERE

- > **Mathilde Lestra et Jean-Luc Gailliard**, coordinateurs de la résidence photographique croisée au Département de l'Isère (coordonnées p. 8)
- > **Franck Philippeaux**, référent des résidences d'artistes au Musée dauphinois
- > **Yuliya Ruzhechka**, référente du Mois de la photo à la Maison de l'Image
- > **Christophe Sorin**, référent sur les Rencontres photographiques *Focales en Vercors*

VALORISATION DE LA RÉSIDENCE

Un plan de communication et de valorisation sera mis en place par les partenaires permettant au photographe et à ce projet de bénéficier d'une visibilité à l'échelle régionale, voire nationale.

Il s'articulera autour de :

Jusqu'à 3 EXPOSITIONS dans des formats et propos variés :

11e Rencontres photographiques **Focales en Vercors** (mai-août 2020 à Villard-de-Lans).

Musée dauphinois, dans le cadre d'une programmation estivale dédiée au Sénégal (juin-septembre 2020 à Grenoble).

8ème édition du **Mois de la photo** organisée par la Maison de l'Image (novembre 2020 à Grenoble).

Et éventuellement à **Kédougou** (date et format à définir).

RELATIONS PRESSE : communiqué, dossier de presse, conférence de presse, encarts.

COMMUNICATION DIGITALE : newsletters, sites internet, réseaux sociaux, blogs des différents partenaires, et éventuellement une pastille vidéo sur la résidence.

PRINT : affiches, feuillets simples, une publication produite par le Musée dauphinois.

CRITÈRES DE SÉLECTION DU PHOTOGRAPHE

ÊTRE PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL ISÉROIS.

RESPECTER LE THÈME DE LA RÉSIDENCE, la qualité de l'intention et de l'écriture du projet photographique.

AVOIR SON MATÉRIEL PERSONNEL DE PRODUCTION et être en capacité de fournir des fichiers en haute définition.

SAVOIR S'EMPARER DU CONTEXTE LOCAL DU LIEU DE LA RÉSIDENCE (demandant un travail d'information et de recherche préalable) afin de construire un travail photographique nouveau, non déjà publié ou exposé au préalable.

ÊTRE AUTONOME DANS SES DÉPLACEMENTS (notamment en transports en commun, le photographe pourra également être ponctuellement véhiculé par les partenaires du projet), et sa vie quotidienne au Sénégal.

INTÉGRER LA PARTICIPATION DU PUBLIC dans la démarche artistique.

DISPONIBILITÉ DU PHOTOGRAPHE sur la période de la résidence (3 semaines minimum entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2020) ainsi que du 21 mai au 2 juin 2020 et du 28 au 30 octobre 2020 pour :

- > l'inauguration des expositions au Musée dauphinois, aux Rencontres *Focales en Vercors* et au *Mois de la photo* ;
- > 4 jours d'immersion au sein des Rencontres *Focales en Vercors* à la rencontre des autres photographes exposés et du public.

Le JURY DE SÉLECTION sera composé de représentants de l'ensemble des partenaires du projet : Département de l'Isère, Maison de l'Image, Focales en Vercors et Département de Kédougou.

PRATIQUE

1- MODALITÉS D'INSCRIPTION

**Envoyer par mail ou we transfer au Département de l'Isère (mathilde.lestra@isere.fr)
un dossier de candidature numérique comprenant :**

UN PROJET ARTISTIQUE DÉJÀ RÉALISÉ (environ 10 images en 300 dpi) en français

UN DOSSIER ARTISTIQUE comprenant :

- > La démarche générale de l'artiste : démarche artistique et intérêt pour la médiation
- > Une liste des principales références : travaux, expositions individuelles/collectives et réalisations récentes sous forme de portfolio
- > Une biographie d'une page précisant notamment les coordonnées du photographe (adresse, courriel, téléphone), s'il a déjà voyagé à l'international et les langues qu'il maîtrise
- > Un planning prévisionnel sur le déroulé sur toute la durée du projet

UNE NOTE D'INTENTION de 1 à 3 pages comprenant :

- > Les orientations artistiques du projet
- > Les orientations de médiation
- > Une note technique.

UN BUDGET DÉTAILLÉ INDICATIF faisant apparaître les postes de dépense (droits, matériaux, matériel, etc).

LES PIÈCES ADMINISTRATIVES suivantes :

- > Copie du passeport
- > Une attestation d'affiliation à un organisme professionnel de préférence.

2- CALENDRIER PRÉVISIONNEL

| | |
|-----------------------------------|--|
| 3 octobre 2019 | Ouverture de la sélection |
| 17 novembre 2019 | Date limite de réception des dossiers Des échanges avec les candidats peuvent être sollicités entre novembre et décembre par les partenaires du projet. |
| Début décembre 2019 | Notification d'attribution de la résidence (via courriel, avec les informations pratiques pour la suite). |
| Entre janvier et mars 2020 | Résidence à Kédougou (dates exactes à définir avec le photographe selon sa proposition de calendrier). |
| Entre mai et décembre 2020 | Expositions (cf. page 5). |

RENSEIGNEMENTS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE
SERVICE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET COOPERATION

Mathilde Lestra, chargée de projets Coopération internationale

Mathilde.lestra@isere.fr

+33 (0)4 76 00 64 19

Jean-Luc Gailliard, chef du service Développement culturel et Coopération

Jean-luc.gailliard@isere.fr



ANNEXES

- 1 Présentation des partenaires de la résidence
- 2 Quelques éléments de présentation du département de Kédougou
- 3 Estimation des coûts pour la résidence à Kédougou

1 – PRESENTATION DES PARTENAIRES DE LA RESIDENCE

Le Musée dauphinois :

Construit sur les pentes de la Bastille à Grenoble au tout début du XVIIème siècle, le couvent de Sainte-Marie d'en-Haut, classé Monument historique, accueille le Musée dauphinois depuis 1968. Des premiers temps de l'humanité à l'actualité la plus vive, ce musée rassemble, conserve et transmet une mémoire collective afin de « relier les premiers occupants d'un pays à ceux qui l'habitent encore ». Outre les expositions de longue durée, le musée propose chaque année deux à trois expositions temporaires, toujours enrichies de publications, de conférences et de rencontres.

Au fil de saisons culturelles, le Musée dauphinois accueille des artistes de toutes disciplines : chanteurs, danseurs, photographes, etc. Pour s'engager dans la création, le musée développe également des résidences depuis 2017.

Site internet : <https://musees.isere.fr/musee/musee-dauphinois>

La Maison de l'Image et le Mois de la photo :

La Maison de l'Image est un lieu ressource associatif soutenant l'éducation aux images. Ouverte à tous, elle s'adresse aux personnes souhaitant découvrir la création artistique, se former aux techniques et conduire des projets autour de l'image fixe et animée. Elle accompagne des actions visant l'éducation du regard et développe des collaborations avec des artistes d'ici et d'ailleurs. Réalisation de films, d'expositions, workshop et formations, conférences et débats (r)éveillent l'esprit critique et forment des citoyens avertis.

En organisant le Mois de la Photo, elle souhaite proposer une programmation culturelle de qualité.

Aussi, la Maison de l'Image poursuit plusieurs objectifs :

- > Enrichir l'offre culturelle locale et régionale en matière de photographie, d'installations et de performances alliant l'image fixe et animée.
- > Favoriser la rencontre entre les œuvres, les artistes et le public.
- > Sensibiliser aux pratiques artistiques tous les publics, en particulier les publics scolaires et éloignés de l'offre culturelle classique.

Site internet : <https://www.maison-image.fr/> (lien direct vers le Mois de la photo : <https://www.maison-image.fr/mois-de-la-photo/>)

Les Rencontres photographiques Focales en Vercors :

Galerie photographique à ciel ouvert au cœur des montagnes du Vercors, les Rencontres Focales en Vercors consistent en :

- > 4 jours de rencontres chaque année au mois de mai. Professionnels et amateurs, invités, candidats sélectionnés et public se côtoient, se rencontrent et échangent autour de leur passion commune.
- > 5 mois d'exposition dans les rues et jardins de Villard de Lans.

Portées par un groupe de passionnés, les Rencontres sont articulées autour de trois piliers :

- > Un appel à candidature ouvert à tous les photographes, avec une série liée au thème annuel.

- > Des ateliers, conférences, jeux, présentation de matériel etc. pour tous et ouvert à tous, néophytes ou expérimentés.

- > Des invités, photographes artistes reconnus pour leur travail artistique original et varié. Tous les jours, des visites commentées permettent de les rencontrer, et discuter avec eux pour entrer dans leur monde photographique.

Site internet : <http://www.focales-en-vercors.org/>

2 – QUELQUES ELEMENTS DE PRESENTATION DU DEPARTEMENT DE KEDOUGOU

Situé au **sud-est du Sénégal**, le département de Kédougou est limitrophe de la région de Tambacounda, des départements de Saraya et de Salémata et de la République de Guinée (cf. cartes ci-après). Il compte sept communes (Kédougou, Fongolimbi, Dimboli, Bandafassi, Ninefecha, Tomboronkoto et Dindéfélo) sur son territoire et de nombreux villages.

Département rural, il comptabilise une population de **95 590 habitants** (soit une densité de 15 habitants au km² contre 168 habitants au km² en Isère). Cette population, composée essentiellement des ethnies Malinké, Diallonké, Bédik et Peulh, constitue une **véritable mosaïque ethnique et culturelle**. Plus de 50% de la population est âgée de moins de 18 ans pour un taux d'espérance de vie très faible (55 ans).

Le département de Kédougou regorge de beaucoup de ressources minières (or, marbre, etc.) et bénéficie d'un réseau hydrographique dense avec la présence du fleuve Gambie et de ses affluents.

Il est le carrefour entre les deux départements limitrophes (Salémata et Saraya) et est traversé par le corridor Dakar-Bamako. C'est une zone commerciale et une **activité économique dense** s'y développe. Les principales sont l'agriculture, l'exploitation minière (attirant un fort flux de population des zones voisines), le commerce, l'élevage, le tourisme, etc.

En matière de **services de base**, il y a un relèvement important de l'offre en éducation et en santé depuis dix ans mais qui reste une priorité sur le territoire : 7 lycées et 12 collèges de proximité, 1 Centre de formation technique féminin, 10 structures de santé, 3 pharmacies à Kédougou ville et un hôpital régional en construction.

Terre de brassage culturel et de mémoire, le département de Kédougou est connu pour la beauté de ses paysages (uniques au Sénégal)*, les ethnies minoritaires (présentes en plus grand nombre que dans toute autre partie du pays et qui vivent encore de façon traditionnelle), ses parcs naturels, mais également aujourd'hui pour ses mines. Les enjeux et les atouts transfrontaliers, les défis importants que doit résoudre la jeunesse locale (chômage, etc), sont autant de facteurs d'ouverture, de changement et d'identité pour ce territoire.

En 2012, **le classement par l'UNESCO** des paysages culturels Bassari, Peul et Bedik au patrimoine immatériel mondial, a donné un nouvel élan aux élus kédovins convaincus que la culture est le véritable gisement de valeurs du passé et pour l'avenir de leur territoire. Dans le cadre de la coopération entre les Départements de l'Isère et de Kédougou, et avec l'accompagnement de l'association grenobloise Culture et Développement, ils ont lancé des concertations publiques pour élaborer **une stratégie de développement culturel à l'horizon 2030**. Celle-ci s'appuie sur 3 piliers : tradition et mémoire, promotion de la diversité culturelle et accompagnement de l'émergence d'une économie créative locale qui profite à tous, avec une attention particulière pour les groupes vulnérables.

Cependant, le département de Kédougou fait face à un manque de structuration dans le domaine ainsi que d'infrastructures culturelles. Ces dernières consistent principalement en : un éco-musée de Bandafassi (lié aux paysages culturels labellisés par l'UNESCO), un centre culturel régional, un centre départemental d'éducation sportive et populaire et un centre multimédia communautaire.

*Kédougou est une zone montagneuse et une des régions les plus vertes du Sénégal où l'on trouve de nombreuses cascades. C'est aussi une des zones les plus chaudes et sèches en dehors de l'hivernage (saison des pluies de juin à octobre).

Cartes de la région de Kédougou :



Sites internet ressources :

> Site internet d'un journal en ligne local : <http://echosdescollines.com/>

> Site internet sur les sites touristiques et culturels au Sénégal : <https://www.au-senegal.com/>

Quelques photos du territoire kédovin :



Fête des femmes mariées à Ethiouwar, village Bédik, commune de Bandafassi



Masque lors de la fête des initiés à Iwol, village Bédik, commune de Bandafassi



Village communautaire de Bandafassi



Village de Iwol



Cascade de Dindéfelo



Les dents de Dandé, à Dandé, commune de Dindéfelo



Quartier Dandemayo, commune de Kédougou



Vue de Kédougou sur le fleuve Gambie

3 – ESTIMATION DES COÛTS POUR LA RESIDENCE A KEDOUGOU

Voici une estimation des coûts au Sénégal (Dakar et Kédougou) pour construire le budget détaillé indicatif à soumettre avec le dossier de candidature :

| Santé | |
|--------------------|--|
| Vaccins | Environ 110 € pour une vaccination complète pour l'international |
| Antipaludéens | Environ 50 € pour 10 jours (Malarone) |
| Trousse de secours | Environ 20 € |

| Transport | |
|---|--|
| Visa | Pas de frais de visa (mais besoin d'un passeport à jour) |
| Transfert aéroport de Dakar - hôtel à Dakar | Moins de 10 € en bus ou 32 € en taxi ou 60€ si transfert par l'hôtel - aller simple |
| Taxi à Dakar | Entre 3 et 10 € la course |
| Transport Dakar - Kédougou | De 15 € (la place de bus) à 250 € (location d'un véhicule avec chauffeur) – aller simple |

| Hébergement | |
|--|---|
| Hôtel à Dakar | Entre 40 € et 70€ la chambre Archotel à la plage du virage : 33 820 41 63 Hotel Nina centre-ville Dakar Plateau : 33 889 0120 - 33 889 0177 |
| Hôtel, campements ou maison d'hôtes à Kédougou | Entre 25-45 € la chambre - Hôtel Bedik : http://horizons-bleus.sn/blog/hotel-detail/bedik-kedougou/ (25 000 fcfa) - Campement les cocotiers (15 000 cfa) - Chez Jasmine (maison d'hôtes) (18 000 cfa) |

| Restauration | |
|---------------------|---|
| Repas à Dakar | Entre 6 à 10 € pour un repas complet avec boisson |
| Repas à Kédougou | Entre 3 à 6 € pour un repas complet avec boisson |